

Le 17 mars 1955. 25.3.

En circulation dodis.ch/9200

n. l.

Retour à l'env.

K.22.20

L'opinion publique américaine
et la Suisse.

Monsieur le Président de la Confédération,

Faute de moyens propres à sonder l'opinion publique - telle une enquête de l'institut Gallup -, il est malaisé de déceler les sentiments que l'Américain moyen nourrit aujourd'hui à l'égard de la Suisse.

L'on peut néanmoins tenter d'établir quels sont ces sentiments en se fondant sur les informations et les allusions relatives à la Suisse que diffusent la presse et la radio. L'une et l'autre tirent leur principal revenu des sommes que leur versent des entreprises commerciales pour la réclame et sont, par conséquent, intéressées à atteindre un grand nombre de lecteurs et d'auditeurs. Elles s'efforcent donc à gagner le public en lui présentant les sujets et les thèses susceptibles de flatter sa curiosité et tendent à dépeindre les choses sous leur aspect le plus sensationnel.

Mon collaborateur, M. van Muyden, s'est efforcé de recouper les résultats qu'il a obtenus par cette méthode d'investigation en questionnant diverses catégories de personnes.

Les conclusions auxquelles l'ont conduit cette double recherche ne sont pas sans intérêt.

I.

D'une manière générale, l'on peut dire que l'opinion publique américaine semble ramener, fût-ce inconsciemment, toute information sur notre pays à deux thèmes essentiels : a) la neutralité, et b) par voie de conséquence les relations que la Suisse entretient avec les camps opposés.

a) L'Américain, qui n'a guère le sens des abstractions, ne saisit pas le fond de notre politique : il y voit surtout le refus de la Suisse de participer à ce que veulent les Etats-Unis. C'est ainsi que pendant la deuxième guerre

Monsieur Max Petitpierre,
Président de la Confédération,
Chef du Département politique fédéral,

B e r n e .

./.



- 2 -

mondiale, les Américains ne comprirent guère que notre pays s'abstint de participer à ce qu'ils considéraient une croisade contre le fascisme international, opposé à l'"American Way of Life". Dans le même ordre d'idée, on tend à nous reprocher aujourd'hui de ne pas nous associer activement à la croisade que les Etats-Unis ont entrepris contre le communisme.

b) L'Américain voit surtout dans notre neutralité un moyen de rester en dehors des conflits et de faire des affaires avec les deux camps, ce qui aujourd'hui s'entend singulièrement de nos échanges avec les pays de l'Est. Toute allusion à nos relations avec l'Est ne peut que nous nuire. On nous les reproche plus facilement qu'à la Grande-Bretagne, alliée et membre de la communauté anglo-saxonne, alors que pour l'Américain moyen il n'existe guère de lien, sauf les institutions démocratiques, entre les Etats-Unis et la Suisse.

c) Dernièrement, un nouveau thème est venu s'ajouter à ces deux constantes : le désaccord entre les Etats-Unis et la Suisse au sujet des montres. Depuis 1954, il prend une importance qui va croissant. Au début, l'opinion publique manifestait quelque sympathie pour "la petite Suisse victime des protectionnistes républicains". Mais peu à peu et surtout en raison de la réaction des milieux suisses intéressés, cette sympathie a fait place à un certain ressentiment : une fois de plus la Suisse n'acceptait pas ce que voulaient les Etats-Unis.

Le fait que la question horlogère a glissé sur le plan de la défense nationale ne fait qu'aggraver notre cas.

Quoi qu'il en soit, de l'affaire des montres, le grand public a retenu un certain nombre d'idées qui nous font tort.

II.

Pour illustrer ces considérations, il est utile d'énumérer un certain nombre d'informations et d'allusions sur la Suisse qui ont retenu l'attention des Américains depuis le début de 1954 et qui n'ont pas favorisé notre réputation :

1. Le fait que des fonds déposés par des nationaux-socialistes dans des banques suisses bénéficiaient du secret des banques et que notre Gouvernement refusa de lever ce secret pour faciliter l'enquête du Gouvernement américain.
2. La position suisse en matière de défense des avoirs suisses séquestrés aux Etats-Unis parce que considérés allemands. (Exemple typique pour les Américains : l'affaire Interhandel).

- 3 -

3. La "contrebande" de produits considérés "stratégiques" à travers la Suisse à destination des pays de l'Est.
4. Notre refus de permettre aux autorités américaines de poursuivre en Suisse des enquêtes sur des fonctionnaires internationaux, citoyens des Etats-Unis, suspects d'être communistes.
5. L'exportation d'armes suisses au Guatemala en 1954, peu avant le renversement du régime Arbenz. Ce dernier a été présenté au public américain comme purement communiste. La nouvelle de la réintégration dans la nationalité suisse de l'ex-président, qui fut diffusée - à tort - par certaines agences d'information, a aussi été critiquée.
6. Concernant l'horlogerie, voici les points que le public a retenus :

Le dommage causé à l'industrie américaine par les importations suisses.

Nos salaires inférieurs aux salaires américains permettant une concurrence indue.

Notre statut horloger que les Américains considèrent comme un "trust" suisse de l'horlogerie.

L'"upjeweling" considéré comme une tentative d'éluder l'incidence des tarifs douaniers, donc comme une sorte de trucage.

L'idée, lancée par le Président et immédiatement acceptée parce qu'associée à la notion de la sécurité du pays, que la concurrence suisse, en nuisant à l'industrie horlogère américaine, nuisait aussi à la défense nationale.

III.

Ces éléments passifs ne sont guère compensés par ceux qui, du point de vue américain, s'inscrivent à notre actif. En effet, les bonnes nouvelles sont rarement sensationnelles. Voici tout de même quelques exemples de ces éléments actifs :

1. Nos institutions démocratiques qui s'apparentent à celles des Etats-Unis, en particulier notre Constitution inspirée de la leur.
2. Le fait que nous n'avons sollicité ni reçu aucune aide financière ou militaire des Etats-Unis.

- 4 -

3. La popularité de notre système de milice qui, en armant notre neutralité, assure notre indépendance. En particulier, le fait que le citoyen-soldat conserve chez lui son équipement, ses armes et même des munitions frappe l'Américain moyen.
4. L'activité humanitaire de la Suisse, berceau de la Croix-Rouge.
5. La défense des intérêts américains pendant la guerre.
6. L'attitude objective des Délégations suisses mêlées à la mise en oeuvre de l'armistice en Corée.
7. Et, tout récemment, l'attitude ferme de la Suisse à l'égard de Bucarest dans l'affaire de la Légation de Roumanie à Berne

IV.

Enfin, certaines questions pourraient également donner lieu, dans un avenir plus ou moins proche, à des commentaires défavorables pour la Suisse :

1. En matière d'horlogerie, la question des "adjustments", etc.
2. Bien que la tendance actuelle soit de pardonner à l'Allemagne, les questions touchant à la General Aniline, l'Interhandel, etc. (avoirs suisses séquestrés aux Etats-Unis comme étant allemands) restent névralgiques.
3. Notre politique de neutralité et certaines conséquences qu'elle comporte :
 - a) Relations diplomatiques et commerciales avec Pékin;
 - b) Commerce avec les pays de l'Est;
 - c) Notre absence des Nations Unies, du NATO, de l'UEW et de l'organisation défensive de l'Europe.

En ce qui concerne la notion de neutralité - qui tend à être automatiquement associée à la Suisse - il convient encore de relever qu'elle a subi un nouveau discrédit, ces derniers temps, par suite de la confusion entre la "neutralité" et le "neutralisme", résultant :

./.

- 5 -

- a) De la publicité donnée aux déclarations de MM. Nehru et Tito contre la neutralité;
- b) Des déclarations - également critiques - de M. Eisenhower concernant le "neutralisme" des états asiatiques qui hésitent à s'associer à la SEATO.

*

* *

La Gazette de Lausanne du 3 mars contient, par une coïncidence imprévue, un article de Fernand Auberjonois intitulé "La Suisse dans le miroir américain". Encore que cet article soit fondé en partie sur les mêmes prémisses que le présent rapport, je constate néanmoins que M. Auberjonois arrive à des conclusions plus optimistes quant au prestige dont la Suisse jouit aux yeux des Américains.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'assurance de ma très haute considération.

